

Le gouvernement lance une enquête sur l'état du vignoble

Denis Lherm, d.lherm@sudouest.fr



En décembre 2022, les viticulteurs girondins lors d'une manifestation pour réclamer des aides à l'arrachage. - ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / SO

Le ministère de l'Agriculture veut connaître avec précision les intentions des viticulteurs

Le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a annoncé hier le lancement d'une grande enquête auprès des viticulteurs « destinée à préciser l'ampleur et les priorités souhaitées [...] pour la réduction définitive ou temporaire du potentiel viticole ». Le ministère veut connaître les intentions des viticulteurs « tant pour ce qui concerne la volumétrie des surfaces qu'ils souhaiteraient le cas échéant arracher, que les modalités d'arrachage privilégiées (temporaires ou définitives) ».

Cette grande enquête porte sur tous les vignobles de France, dont celui de Bordeaux, particulièrement frappé par une crise multiforme : mévente des rouges, aléas climatiques, attaques des parasites (dont le mildiou), recul de l'export, effondrement des prix... Elle doit se dérouler par réponse à un questionnaire numérique jusqu'au 12 juin.

Sonder les professionnels

La réduction du potentiel viticole est un objectif du gouvernement, qui fait le constat d'une surproduction structurelle de vin. Alors qu'une campagne d'arrachage est en cours en Gironde pour faire disparaître plus de 8 000 hectares de vignes, il s'agit de sonder les professionnels à l'échelle nationale. Le ministère évoque « la nécessité de calibrer au mieux le futur dispositif au regard des besoins ».

Le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) a d'ores et déjà informé les organismes de gestion de chaque appellation sur le lancement de cette enquête. « Il y a eu plusieurs réunions de crise fin 2023 et début 2024, et encore une réunion à l'Élysée avec le président de la République, le Premier ministre, sept ministres et une cinquantaine de représentants de la profession, dont Bernard Farges [vice-président du CIVB, NDLR], un bilan de la crise a été fait », indique le porte-parole de l'interprofession, Christophe Château.

Ce dernier estime que Bordeaux a lancé l'arrachage sanitaire dès 2023, opération que plusieurs vignobles de France voudraient aujourd'hui reproduire. Avec quelles aides, dans la mesure où l'arrachage est primé, c'est toute la question.